

# La France, concurrent de poids sur

## BETTERAVES

La fin des quotas a modifié le secteur de la betterave. Allongement des campagnes, augmentation des surfaces, réflexion de la conduite culturale pour les planteurs sur la gestion des arrachages... sont autant de curseurs qui bougent. Mais c'est bien le prix à laquelle sera payée cette betterave qui inquiète aujourd'hui le plus les agriculteurs.

C'est ce à quoi ont tenté de répondre Timothé Masson, directeur des affaires internationales à la CGB et Karim Salamon, directeur de l'analyse de marchés chez Wilmar International lors du rendez-vous économique organisé par le Syndicat betteravier à Trosly-Loire le 10 janvier dernier.

### Bien connaître son contrat et ses coûts de production

Timothé Masson s'est plus particulièrement attaché à présenter le panorama français 2017-2018 en rappelant que la France a produit 6,1 millions de tonnes, soit 1,4 million de tonnes de plus que la campagne précédente. «Sur ces 6,1 millions de tonnes, 1,7 est utilisé dans notre pays à des fins alimentaires, 2,4 t partent en Europe, 1,1 est exporté dans le restant du monde et 900 000 t sont destinées aux usages non alimentaires dont l'éthanol».



Timothé Masson.



La France va tripler ses exportations avec la fin des quotas. Oui mais à quel prix ? C'est bien là la question que se posent les planteurs. «63 % de vos betteraves sont destinées à faire du sucre sur le marché européen, 21 % en hors alimentaire et 15 % à l'export. Si on fait la moyenne pondérée de tous ces volumes, on obtient un prix de 22 euros/tonne hors pulpe. Cette conversion ne reflète que le début de la campagne sur le marché spot et ne présage pas des stratégies commerciales des entreprises. Par ailleurs, la situation en février permettait une betterave à 26 euros hors pulpe» a expliqué Timothé Masson. «Ce qui influera sur le prix, ce sont les contrats. En effet, certains planteurs ont un prix de betterave indexé au prix du sucre, d'autres un prix de betterave minimum, ou d'autres encore les deux». Mais ce n'est pas tout. Selon l'intervenant, le coût de production entre aussi en compte, d'autant qu'il a progressé de 0,22 euro/t à 16€/an entre 2009 et 2016 pour atteindre 25,9 euros/tonne de betteraves produites en moyenne France. «Le coût de production cache des disparités allant de 23,7 à 27,6 euros/tonnes en moyenne selon les départements, d'où l'importance de bien connaître ses charges et de les faire baisser», a-t-il insisté, d'autant qu'avec la volonté gouvernementale d'interdire les néonicotinoïdes et le glyphosate, le coût de production pourrait grimper à 29 euros/tonne ! C'est pourquoi, d'ores et déjà, des formations sont proposées par le syndicat betteravier afin que les planteurs trouvent des leviers d'actions techniques pour améliorer leurs résultats économiques. La CGB a également mis en ligne via son extranet, un outil d'aide à l'évaluation du coût de production.

Alors pour bâtir le futur, Timothé Masson réclame davantage de transparence sur la fixation du prix, avec quel partage de la valeur et quelle durabilité pour ce prix. «Pour



Guillaume Gandon, président du Syndicat betteravier de l'Aisne.

se préparer à toutes les situations de marchés, il faut bâtir une stratégie complète de gestion des risques en associant les planteurs. Avec une proposition par les fabricants d'arrêt de prix de betteraves indexés sur les marchés à terme du sucre, aller vers une épargne de précaution adaptée et une assurance récolte améliorée, mais aussi créer un fonds mutuel dédié à la gestion des risques» a-t-il conclu, rappelant que la France est un concurrent de poids sur les marchés du sucre.

### Sucre roux - sucre blanc, deux marchés différents

En 2001, le sucre roux est passé d'une production de 20 millions de tonnes à 33,5 millions de tonnes en 2016, alors que dans le même temps, le sucre blanc est resté quasiment stable à 19 millions de tonnes. «La première réforme du sucre en 2006 et sa limitation par l'OMC des exports a permis au Brésil de 2006 à 2009, de se faire une place de leader dans les échanges notamment de sucre roux». En 2002, ce pays représentait 37 %

des exports pour arriver à près de 70 % des volumes de sucre roux exportés en 2016. Il est suivi par l'Australie avec 17 %, Cuba 14 %, la Thaïlande 10 %, l'Amérique Centrale 8 % et les autres 8 %.

Autre sucre, autre configuration et autres acteurs. En effet, en sucre blanc, en 2002, l'Union européenne avait la première place avec 30 %, suivie du Brésil 28 %, de la Thaïlande 12 %, de l'Inde-Pakistan 8 %, de l'Amérique centrale 7 %, les 15 % restants étant détenus par les raffineries dites à destination qui importent du sucre roux, le transforment et le réexportent en blanc. En 2016, l'Union européenne est passée à 8 %, le Brésil 20 %, la Thaïlande 24 %, l'Inde-Pakistan 11 %, l'Amérique centrale 10 %, et les raffineries 27 %. «Paradoxalement, ce n'est pas le Brésil qui a pris la part de marché laissée vacante par l'Europe, mais les raffineries à destination qui se sont développées depuis une dizaine d'années dès lors que l'Union européenne a réduit ses exports en 2006 avec sa réforme sucre» a commenté Karim Salamon. «Ces dernières ont investi des unités de raffinage un peu partout, principalement au Moyen Orient et en Afrique du Nord, zones déficitaires en sucre, où la croissance démographique est relativement importante et où l'énergie est peu onéreuse».



L'Union européenne représente 8 % sur le marché du sucre blanc.

### Quel est le poids de l'Europe aujourd'hui ?

Pour la campagne 2017-2018, le Brésil reste leader sur l'exportation des sucres roux avec 23 millions de tonnes sur les 35 millions de tonnes estimées. En revanche, en sucre blanc, la Thaïlande prend la tête avec 3,9 millions de tonnes suivie au pas par l'Union européenne à 3,4 millions de tonnes sur les 15,6 millions de tonnes prévues. Le Brésil suit de près avec 3 millions de tonnes. «Clairement, si l'on ajoute les exportations de sucre roux et de sucre blanc, le Brésil est le leader mondial incontesté des exportations de sucre avec 26,9 tonnes sur les 50 au total». Sachant que les raffineries détiennent 5,3 millions de tonnes. L'Union européenne se retrouve 5ème exportateur mondial de sucre, 2ème en sucre blanc et entre en concurrence avec l'intégralité des raffineries.

### Union européenne versus raffineries

Comment se passe la concurrence entre l'UE et les raffineries ? «Indépendamment du prix du sucre roux ou blanc, l'UE exporte ce qu'elle a à exporter et ses prix se basent sur le marché de New York ou celui de Londres. Ce qui est important pour les raffineries, c'est l'écart entre ces deux marchés appelé aussi prime de blanc. En effet, elles achètent du sucre roux sur le marché de New York et revendent du sucre blanc sur le marché de Londres, donc plus cet écart est important, plus elles feront du profit».

Pour un prix du sucre à 330 dollars pour l'UE, il en coûtera 80 à 113 dollars de plus la tonne pour la raffinerie, soit 410 à 443 dollars pour du sucre blanc.

Aujourd'hui, le marché de Londres est en dessous de 400 dollars, l'effet s'inverse. «Une raffinerie aujourd'hui, perd entre 15 et 48 dollars la tonne si elle vend son sucre blanc sur le marché de Londres. C'est vrai en théorie, mais en pratique, les raffineries ont des marchés locaux, qui sont un peu captifs et sur lesquels elles vont pouvoir vendre avec des petites primes, et gagner un peu d'argent».